

13 octobre 2010

Proposition du Conseil administratif du 13 octobre 2010 en vue du bouclement de dix soldes de crédits de préétudes et d'études (représentant un montant total voté de 1 312 560 francs) qui sont abandonnés, non utilisés, sans demande de crédit complémentaire.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Préambule

Selon les dispositions légales de la loi sur l'administration des communes (B 6 05, article 30, alinéa 1, lettres e et m) et de son règlement d'application (B 6 05.01, article 35), cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le bouclement de divers soldes de crédits de préétudes et d'études non utilisés. La gestion de ces crédits incombe à plusieurs services du département des constructions et de l'aménagement.

Les soldes de crédits d'études liés aux anciens programmes financiers quadriennaux (PFQ) ne correspondent plus au sens des délibérations de l'époque et deviennent aujourd'hui sans objet.

Selon les directives du Conseil administratif et en accord avec le Service de surveillance des communes, cette proposition ne vous présente que des crédits qui n'ont pas été utilisés ou qui ne l'ont été que partiellement.

Comme pour les crédits de réalisation, les crédits d'études suivis de réalisations se cumulent et se bouclent dans le cadre du bouclement annuel des comptes; ils sont identifiés dans le tableau ad hoc publié avec les comptes (pages vertes). Pour ces derniers, il n'y a donc pas de propositions spécifiques du Conseil administratif destinées au Conseil municipal.

Il y a quelques années, le Conseil administratif affirmait sa volonté de boucler un maximum de crédits votés préalablement par le Conseil municipal. La présente proposition poursuit cet objectif et concerne essentiellement trois délibérations de crédits de préétudes et d'études liées aux 10^e, 11^e, 19^e et 20^e PFQ, à savoir:

– PR-138

Le crédit de 14 883 558 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager ou à poursuivre pour les projets inscrits au 10^e et 11^e programme financier quadriennal, voté par le Conseil municipal le 25 avril 1989.

– PR-117

Le crédit de 12 314 000 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager pour les projets inscrits au 19^e programme d'investissements quadriennal, voté par le Conseil municipal le 15 janvier 2002.

- PR-175

Le crédit de 8 112 800 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager pour les projets inscrits au 20^e programme financier quadriennal, voté par le Conseil municipal le 25 mai 2002.

Les délibérations des autres PFQ ne présentent aucun solde à ouvrir.

Selon les arrêtés du Conseil municipal, les études des demandes de crédits précitées qui sont intégrées à des réalisations en cours restent pour le moment ouvertes. Elles seront bouclées par les services gestionnaires en même temps que le crédit de réalisation.

De manière détaillée, cette proposition vous présente 10 crédits d'études abandonnés, non utilisés, à savoir:

I. Bouclement de neuf soldes ou réserves de crédits de préétudes et d'études, liés aux anciens PFQ, qui sont abandonnés, non utilisés, sans dépenses

Ce chapitre concerne des crédits de préétudes et d'études diverses qui n'ont pas été attribués par le Conseil administratif. La présente démarche consiste à boucler ces soldes ou réserves encore disponibles, non utilisés et votés depuis bon nombre d'années.

Les préétudes ou études diverses attribuées n'ont pas à être bouclées, dans la mesure où ces attributions deviennent des crédits pour eux-mêmes, rattachés à un objet précis et à boucler séparément. Pour l'essentiel, ils sont liés à des crédits de construction puis bouclés avec ces derniers.

I.1 Proposition PR-138 votée le 25 avril 1989

A ce jour, la délibération votée le 25 avril 1989, destinée à couvrir les besoins des années 1990 et 1991, présente un solde total non ouvert comptablement de 290 000 francs.

1.1

Groupe fonctionnel	Culture et loisirs
Libellé	Préétude pour la transformation et la rénovation du Musée de l'Ariana
N° de PFI	042.005.01
N° du PFQ (ancien)	42.12

Montant voté	200 000
Disponible à boucler	200 000

Les travaux concernés ont été entrepris et financés par les propositions PR-31 (votée le 21.2.1984) et PR-311 (votée le 4.12.1990). Ces deux crédits de réalisation ont été bouclés par la proposition PR-143 du 9 juillet 2001 (votée par le Conseil municipal le 4 mars 2002). Le crédit de préétude n'a pas été comptabilisé avec le crédit de construction, ni utilisé. Il peut donc être bouclé sans dépense.

1.2

Groupe fonctionnel	Culture et loisirs		
Libellé	Préétudes diverses de musées		
N° de PFI	042.018.01		
N° du PFQ (ancien)	42.18		
		Montant voté	120 000
Montant attribué par le Conseil administratif le 22.7.1992 pour concours plan directeur du 125° anniversaire des Conservatoire et Jardin botaniques (CJB)			- 80 000
Montant attribué par le Conseil administratif le 12.6.1996 pour étude de rénovation de l'immeuble sis promenade du Pin 1-3-5; Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA)			- 30 000
Sous total			- 110 000
		Disponible à boucler	10 000

Voté en 1989, ce solde de 10 000 francs peut être bouclé, sans dépense.

1.3

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Vieille-Ville, études de reconstruction de diverses chaussées, trottoirs, places et collecteurs		
N° de PFI	101.018.01		
N° du PFQ (ancien)	101.18		
		Montant voté	319 367
Montant attribué par le Conseil administratif le 25.4.1989 pour l'étude de rénovation de la place du Bourg-de-Four			- 239 367
		Disponible à boucler	80 000

Voté en 1989, ce solde de 80 000 francs peut être bouclé, sans dépense.

1.2 Proposition PR-117 votée le 15 janvier 2002

A ce jour, la délibération votée le 15 janvier 2002, destinée à couvrir les besoins des années 2003 et 2004, présente un solde total non ouvert comptablement de 819 560 francs.

I.2.1

Groupe fonctionnel	Logements		
Libellé	Préétudes diverses pour la construction d'immeubles		
N° de PFI	011.050.03		
N° du PFQ (ancien)	11.50.03		
		Montant voté	300 000
Montant attribué par le Conseil administratif le 11.2.2004 pour l'étude de construction d'un immeuble de logements sis rue de la Coulouvrenière 26			
			– 150 000
		Disponible à boucler	150 000

Voté en 2002, ce solde de 150 000 francs peut être bouclé, sans dépense. Les éventuels besoins actuels sont couverts par d'autres crédits plus récents.

I.2.2

Groupe fonctionnel	Logements		
Libellé	Préétudes diverses pour la rénovation d'immeubles		
N° de PFI	012.050.03		
N° du PFQ (ancien)	12.50.03		
		Montant voté	300 000
Montant attribué par le Conseil administratif le 13.4.2005 pour l'étude de rénovation de la villa Freundler sis place Saint-François 4			
			– 85 000
		Disponible à boucler	215 000

Voté en 2002, ce solde de 215 000 francs peut être bouclé, sans dépense. Les éventuels besoins actuels sont couverts par d'autres crédits plus récents.

I.2.3

Groupe fonctionnel	Ecoles publiques		
Libellé	Préétudes diverses de bâtiments scolaires		
N° de PFI	030.001.02		
N° du PFQ (ancien)	30.01.02		
		Montant voté	300 000
		Disponible à boucler	300 000

Voté en 2002, ce solde de 300 000 francs peut être bouclé, sans dépense. Les éventuels besoins actuels sont couverts par d'autres crédits plus récents.

I.2.4

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine privé		
Libellé	Préétudes diverses d'aménagement d'espaces publics		

N° de PFI	091.023.03		
N° du PFQ (ancien)	91.23.03		
		Montant voté	100 000
Montant attribué par le Conseil administratif le 23.2.2002 pour la mise en valeur du site archéologique du parc La Grange			- 60 000
		Disponible à boucler	40 000

Voté en 2002, ce solde de 40 000 francs peut être bouclé, sans dépense. Les éventuels besoins actuels sont couverts par d'autres crédits plus récents.

I.2.5

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etudes d'aménagements du chemin Sous-Bois		
N° de PFI	102.074.01		
N° du PFQ (ancien)	102.55.01		
		Montant voté	114 560
		Disponible à boucler	114 560

Voté en 2002, ce solde de 114 560 francs peut être bouclé, sans dépense. Les éventuels besoins actuels sont couverts par d'autres crédits plus récents.

I.3 Proposition PR-175 votée le 25 mai 2002

A ce jour, la délibération votée le 15 janvier 2002, destinée à couvrir les besoins des années 2003 à 2005, présente un solde total non ouvert comptablement de 23 000 francs.

I.3.1

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etudes d'aménagements de places et de rues diverses		
N° de PFI	102.015.02		
N° du PFQ (ancien)	102.15.01		
		Montant voté	300 000.00

Quatre montants ont été attribués par le Conseil administratif pour les études d'aménagements suivantes:

- rues Jean-Violette, des Voisins et Prévost-Martin, décision du 9.3.2005			- 77 000
- parcs Prévost-Martin et Freundler, décision du 9.3.2005			- 70 000
- parcs des Délices et Clos Voltaire, décision du 16.6.2004			- 30 000
- chemin du Velours, décision du 25.8.2004			- 100 000

Sous total			- 277 000
		Disponible à boucler	23 000

Voté en 2002, ce solde de 23 000 francs peut être bouclé, sans dépense. Les éventuels besoins actuels sont couverts par d'autres crédits plus récents.

II. Bouclement d'un crédit d'études, lié au 3^e plan financier d'investissement, qui est abandonné, non utilisé, sans dépenses.

II.1 Proposition PR-574 votée le 23 juin 2008

Enfin, un crédit plus récent relatif aux crédits d'études du 3^e plan financier d'investissement 2008-2019 (total de 2 350 000 francs votés) peut également être bouclé sans dépense.

II.1.1

Groupe fonctionnel	Logements		
Libellé	Etudes de mise aux normes des installations techniques des immeubles rues Hoffmann 4 à 8, Schaub 41 à 45 et Servette 100		
N° de PFI	012.095.03		
		Montant voté	180 000
		Disponible à boucler	180 000

En fonction d'autres urgences et priorités redéfinies au 6^e plan financier d'investissement 2011-2022, ce crédit peut en l'état être bouclé. Le moment venu, un nouveau crédit d'étude sera redemandé à votre Conseil.

Conclusion

Avec la présente demande de bouclements, il ne restera plus aucun solde de crédit non ouvert sur les différentes demandes de crédits d'études liées aux anciens programmes financiers quadriennaux.

Les besoins actuels sont notamment couverts par des délibérations plus récentes, comme les propositions PR-495, 574, 652 et 721. Par ailleurs, deux nouvelles demandes de crédits d'études (PR-807 et PR-808) sont actuellement à l'examen de votre Conseil.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article unique. – Les soldes de crédits de préétudes et d'études suivants:

- 290 000 francs d'études non ouvertes sur la délibération votée le 25 avril 1989 (PR-138, numéros PFI 042.005.01, 042.018.01, 101.018.01);
- 819 560 francs d'études non ouvertes sur la délibération votée le 15 janvier 2002 (PR-117, numéros PFI 011.050.03, 012.050.03, 030.001.02, 091.023.03, 102.074.01);
- 23 000 francs d'études non ouvertes sur la délibération votée le 25 mai 2002 (PR-175, numéro PFI 102.015.02);
- 180 000 francs d'études non ouvertes sur la délibération votée le 23 juin 2008 (PR-574, numéro PFI 012.095.03);

sont bouclés, sans demande de crédit complémentaire.